



DÉPARTEMENT DE L'AIN
CANTON DE VILLARS LES DOMBES
COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE CORCY

Date de convocation du conseil municipal : 12 mai 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 mai 2026

D2026-59 : Attribution des subventions aux associations et établissements scolaires

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai, le conseil municipal de la commune de SAINT ANDRE DE CORCY, régulièrement convoqué et réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Claude LEFEVER, Maire.

NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT	NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT
ANDRES Catherine	x		GUIGNARD Claudy	x	
BARON Nadine	x		LACROIX Monique	x	
BIANCHETTI Jérôme	x		LEFEVER Claude	x	
CLAVAIROLY Marie-Jeanne	x		LOREAU Ludovic		x
CORDIER Alain	x		MATHIEU Fabrice	x	
DEVOS Arnaud	x		OCTRUE Valérie		x
DUC Thierry	x		OZIL Joël	x	
DUMONT Natacha	x		RUYS Fabien	x	
DUPUY Boris	x		SCHAEFER Nathalie	x	
ESCRIVA Evelyne	x		VERY Delphine	x	
GAUTIER Anne	x		VIDAL Jordan	x	
GERFAUD-VALENTIN Catherine		x			

Elus absents	Donnent pouvoir à
GERFAUD-VALENTIN Catherine	RUYS Fabien
LOREAU Ludovic	CORDIER Alain
OCTRUE Valérie	LEFEVER Claude

Secrétaire de séance	En exercice	Présents	Votants
VIDAL Jordan	23	20	23

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente le travail réalisé par la « commission associations » sous l'égide de Madame adjointe déléguée, Valérie OCTRUE.

Entendu Monsieur le Maire



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Nom Association	Subvention accordée 2025	Montant demandé 2026	Montant attribué
BUDGET ASSOCIATIONS COMPTE 65748			
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DOMBES SAONE	- €		100,00 €
LE GUEULARD DE SACO	500,00 €	3 000,00 €	en attente de rdv
Prévention routière de l'Ain		250,00 €	en attente de rdv
Section Jeunes Sapeurs Pompiers	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
ST ANDRE N'CO	- €	500,00 €	500,00 €
ACADEMIE DE LA DOMBES	- €	150,00 €	150,00 €
ATELIER 208 CULTURE	5 000,00 €	8 280,00 €	6 000,00 €
Chorale Chantemuse	- €	gratuité Atelier 208	0,00 €
CORCY PHOTO	178,00 €	159,00 €	180,00 €
Dombes en scène	500,00 €	500,00 €	500,00 €
EMSAC	10 346,00 €	12 828,00 €	12 000,00 €
THEATRE CONTEMPORAIN EN DOMBES	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
BTP CFA de l'Ain	200,00 €	300,00 €	300,00 €
MFR La Vernée	200,00 €	300,00 €	300,00 €
MFR Bâgé le Chatel		100,00 €	100,00 €
ABSAC	600,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €
AGV CORCY GYM	1 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
AS CORCY PETANQUE	600,00 €	650,00 €	650,00 €
BC DOMBES	2 560,00 €	7 000,00 €	3 560,00 €
CORCY ENDURANCE	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
CORCY TENNIS DE TABLE	2 560,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
LA SEREINE DE SAINT ANDRE DE CORCY	2 560,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
SCPA	800,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
SKI CLUB ST ANDRE	1 000,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
Volley Ball Club de la Dombes	- €	1 300,00 €	1 000,00 €
TOTAL			39 040,00 €

BUDGET ECOLES COMPTE 65748

65748 - ecole maternelle	1 320,00 €	1 440,00 €	1 440,00 €
65748 - ecole maternelle	800,00 €	800,00 €	680,00 €
65748 - ecole élémentaire	2 880,00 €	2 856,00 €	2 856,00 €
65748 - ecole élémentaire	2 000,00 €	2 000,00 €	1 700,00 €
Ecole élémentaire - Demande exceptionnelle		1 400,00 €	1 400,00 €
Ecole élémentaire - ULIS		500,00 €	500,00 €
College FCPE	2 172,00 €		2 136,00 €
College frais de timbres			0,00 €
Collège UNSS	300,00 €		0,00 €
TOTAL			10 712,00 €

BUDGET COMPTE 65761

RASED		780,00 €	780,00 €
-------	--	----------	----------

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 2 CONTRE, 6 ABSENTIONS et 15 POUR

APPROUVE les subventions pour l'année 2026

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026 aux comptes budgétaires 657748 et 657761

ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Saint-André-de-Corcy, le 18 mai 2026

Le Secrétaire de Séance

Jordan VIDAL

Le Maire

Claude LEFEVER

